Attestation d'entretien annuel chaudière GAZ de 4 à 400 kW

Entreprise effectuant l'entretien :	DATE DE LA VISITE : Coordonnées du commanditaire : Adresse du local chaudière :
Caractéristiques de la chaudière *Marque, modèle :* *Puissance nominale Pn (min,max) :* *Mode d'évacuation, type :* *Date de mise en service :* *Numéro de série :*	**Caractéristiques du brûleur (si applicable)** *Marque, modèle :* *Puissance nominale Pn (min,max) :* *Date de mise en service :* *Numéro de série :* *Heures :* *Démarrages :*
Date du dernier entretien (si disponible) :	*Date du dernier ramonage (si disponible) :*

Points de contrôle obligatoires de l'entretien	**Sans objet**	**Validé**	**Non Validé**
-Vérification de l'état de la nature et de la géométrie du conduit de raccordiement de l'appareil		☐	☐
-Nettoyage du corps de chauffe, de la veilleuse et de l'extracteur (si présent dans l'appareil)		☐	☐
-Démontage et nettoyage du brûleur		☐	☐
-Verification fonctionnelle des dispositifs de sécurité de l'appareil		☐	☐
-Vérifiication éventuel du début gaz		☐	☐
-Vérifiication fonctionnelle du circulateur de chauffage (si présent)	☐	☐	☐
-Vérification et réglage des organes de régulation (si présent dans l'appareil)	☐	☐	☐
-VMC gaz : Verification du dispositif individuel de sécurité et nettoyage du conduit de raccordement	☐	☐	☐
-Vérification du dispositif d'anti-refoulement des fumées (si présent)	☐	☐	☐
-Chaudière avec ballon à accumulation, vérification des anodes et des accesoires fournis par le constructeur et suivant les prescriptions de celui-ci.	☐	☐	☐
-Vérification de la préssion du réseau hydraulique		☐	☐
-Autres points vérifiés :		☐	☐

Rendement sur PCI de la Chaudière à puiss. nominale utile de fonctionnement (en %)
Rendement évalué de la chaudière :_____% Rendement de réf. : _____ % (sauf impossibilité liée aux caractéristiques techniques)
Emissions de polluants (en mg/KWH à 0% d'O2
Emission évaluées de NOx de la chaudière : _____ Emissions de NOx de ref : 35 (sauf impossibilité liée au caractéristiques technique de l'installation)

Mesures obligatoires après les opérations de réglage : *L'imprimé du test de combustion peut aussi être agrafé sur l 'attestation.*

> Pour les brûleurs à air soufflé uniquement
- Température des fumées : °C
- Teneur CO2 et/ou teneur O2 (à préciser) dans les fumées :
- Température ambiante : °C

Teneur en CO à proximité de l'appareil en fonctionnement pour chaudière de type B (voir p.2) uniquement : Ppm

☐ %CO < 10ppm — *- La situation est normale*

☐ 10 ppm < %CO < 50 ppm — *- Il y a anomalie de fonctionnement nécessitant impérativement des investigations complémentaires concernant le tirage du conduit de fumée et la ventilation du local*

☐ %CO >50ppm — *- Il y a un danger grave et imminent nécessitant la mise à l'arrêt de la chaudière et la recherche du dysfonctionnement avant remise en service*

A compter du 1er juillet 2014 le seuil de 20 ppm sera abaissé à 10 ppm

Appareil(s) de mesure (Marque et référence) :

Défauts corrigés suite aux opérations d'entretien : _____

Conseils et recommandations portant sur le bon usage de l'appareil en place : _____

Les améliorations possibles de l'ensemble de l'installation de chauffage : _____

L'intérêt éventuel du remplacement du brûleur de la chaudières ou de l'installation de chauffage : _____

Rendement de référence : pour les combustibles solides, le rendement de référence est le rendement sur PCI de la meilleure technologie équivalente de chaudière récente existant sur le marché en 2009. Pour les combustibles fuel et gaz, il s'agit du rendement sur PCI à charge totale d'une chaudière à condensation de même puissance.
Emission de référence : La valeur de référence conrrespond au niveau équivalent d'emission atteint par l'utilisation des meilleures technologies de chaudières utilisant le même combustible et présent sur le marché en 2009.
Chaudières de type B : Chaudière avec circuit de combustion non étanche et raccordées à un conduit de fumée.
Chaudières de type C : Chaudière avec circuit de combustion étanche, aussi appelées "à ventouse".
Les conseils et recommandation de la présente attestation sont donnés à titre indicatif et ont une valeur informative. Il s'agit de conseils et non de prescriptions ou d'injonctions de faire, sauf pour le cas où une teneur anormalement élevée en monoxyde de carbone est constatée.

Nom et signature de la personne ayant réalise l'entretien.

Signature du client